

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE</p>	<p>PROCEDURE DE VERIFICATION DE L'AUTHENTICITE ET LA VALIDITE DES BREVETS ET CERTIFICATS DELIVRES PAR LA DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE</p>	 <p>DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE</p>

- **Objet**

Cette procédure décrit le processus de traitement des demandes de vérification de l'authenticité et la validité des brevets et certificats STCW.

- **Demande de vérification :**

Réception des demandes de vérification de l'authenticité et la validité des brevets et certificats délivrées par la DMM présentées par les Administrations maritimes étrangères ou organismes intéressés.

- **Objet des demandes de vérification :**

Les demandes de vérification des renseignements susvisés ont pour objet de confirmer :

- ✓ le nom de la personne à laquelle un brevet, un visa ou un autre titre de qualification a été délivré, le numéro applicable, la date de délivrance et la date d'expiration ;
- ✓ La capacité en laquelle le titulaire peut servir et toutes restrictions éventuelles ;
- ✓ Les fonctions que le titulaire peut exercer, les niveaux autorisés et toutes restrictions éventuelles.

- **Réponse à la demande :**

L'authenticité du brevet ou certificat est vérifiée par le Chef du Service des Gens de Mer et de l'Inspection du Travail Maritime relevant de la Division des Gens de Mer et de la Flotte après consultation du registre tenu à cet effet.

La réponse est adressée à la partie intéressée soit par fax soit par un e-mail.

Les contacts au sujet de ladite vérification sont :

- 1) Mr. KAZA Muhyi eddine
E-mail : m.kaza@mtpnet.gov.ma
- 2) Mr. GEANAH Yassine
E-mail : y.geanah@mtpnet.gov.ma
- 3) Mr. Hamid CHOUKI
E-mail : h.chouki@mtpnet.gov.ma

NB : Les Administrations maritimes étrangères ou organismes intéressés peuvent également vérifier l'authenticité et la validité des brevets et certificats délivrés par la DMM via une application informatique dont l'accès est assuré via internet. Le site web de cette application est : <http://41.214.133.205/>